



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mai 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Juin 2000

**Aménagement du carrefour Saint-Hubert par l'ETAT (DIRECTION
DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT) : cession d'immeubles
Ville - Etat/Etat - Ville**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Claude ALAZARD

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200280

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2000

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Aménagement du carrefour Saint-Hubert par l'ETAT
(DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT) :
cession d'immeubles Ville - Etat/Etat - Ville**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour Saint-Hubert par l'Etat (De Lattre/Coulonges/Nantes) pour créer un grand giratoire, les emprises de l'ouvrage viennent s'exercer sur un ensemble de propriétés appartenant à la Ville de NIORT, et une à l'Etat (BK n° 62) dont une partie de 127 m² hors emprise du carrefour giratoire est à céder à la Ville.

Il y aurait lieu de vendre à l'Etat les emprises indispensables à la réalisation de l'ouvrage routier, selon l'estimation du service du Domaine (BK n° 56 à 60 et 230 en totalité, et n° 63 à 73, 194, 212, 213, 228 pour partie représentant une superficie totale de 1673 m²). La valeur des propriétés Ville ressort à 736.500 F, celle que l'Etat cède à la Ville à 63.500 F, la soulte en faveur de la Ville s'élevant donc à 673.000 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la transaction décrite ci-dessus,
- autoriser Monsieur Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera établi par la Direction Générale des Impôts. Tous les frais et droits résultant de cette opération seront imputés au chapitre 908-241 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)